Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Lettre-ouverte-aux-parlementaires-du-Tregor

16 décembre 2020

Lettre ouverte aux parlementaires du Trégor

Lettre ouverte transmise aux parlementaires du Trégor

Sortir du Nucléaire Trégor

46 rue Offenbach – 22300 Lannion

contact@sdntregor22.lautre.net 06-86-22-58-88

Le 14/12/20

À Mesdames et Messieurs Les Parlementaires du Trégor. Madame la Sénatrice,

Mardi 8 Décembre, le Président Macron a annoncé qu'il envisage la création de 6 nouveaux EPR et la construction d'un nouveau porte-avions nucléaire. Deux inquiétantes annonces...

Et enfin un aveu ; comme l'a lui-même dit le Président : "Sans nucléaire civil, pas de nucléaire militaire ; sans nucléaire militaire, pas de nucléaire civil"...

1 - Six dangereux nouveaux EPR totalement inadaptés à l'Urgence Climatique :

EDF ne parvient toujours pas à terminer l'EPR de Flamanville : 10 ans de retard, coût minimal de 20 milliards au lieu de 3 milliards !... Malfaçons en série et cuve ratée. Des installations par ailleurs totalement incapables de répondre à l'Urgence Climatique car les délais de construction sont beaucoup trop longs. Or c'est dès aujourd'hui qu'il faut être opérationnel pour le climat.

➢ Incompréhensible, car 4 jours avant les annonces du Président, Alternatives Économiques présentait les conclusions d'une nouvelle solide étude du CIRED [1] : « La France pourrait se passer des énergies fossiles et fissiles pour couvrir ses besoins en électricité à l'horizon 2050, pour un coût

égal ou inférieur au coût actuel. » Une nouvelle étude qui en arrive aux mêmes conclusions que celle de l'Institut Négawatt et celle de l'ADEME : oui on peut sortir du nucléaire tout en luttant contre le Réchauffement Climatique !...

➢ Alors, pourquoi menacer les populations par des installations qui seront sources de danger majeur pour les générations futures quand on sait faire autrement ?

◦ on ne sait toujours pas quoi faire des tonnes de déchets nucléaires ◦ chaque nouvel EPR constituera une nouvelle cible pour les terroristes. En cas d'accident nucléaire, nous serons mille fois plus démunis que face au Covid !...

L'impasse climatique que nous connaissons aujourd'hui, procède de la même logique et du même cynisme que l'impasse nucléaire à laquelle nous condamne le Président. Dans les deux cas, on se refuse à prendre en compte les conséquences dramatiques qu'engendreront nos décisions politiques. Alors même que, dans les deux cas, ces conséquences dramatiques sont plus que prévisibles... Après nous le déluge...

Une seule certitude aujourd'hui : en misant sur le nucléaire, nous aurons ET le Réchauffement Climatique ET le risque nucléaire...

2 - Un porte-avions qui augmentera le risque d'utilisation du nucléaire militaire :

Triste choix que celui du Président de la République. D'un côté, il relance la folle courses aux armements nucléaires en augmentant de 60 % les dépenses pour la bombe atomique. D'un autre côté, tout comme M.Trump, il a tout fait pour saboter le projet de Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires de l'ONU : le TIAN [2].

Or, le 22 Janvier prochain, le TIAN entrera en vigueur. La France sera alors dans le camp des pays qui ne respectent pas le Droit International !... Incompréhensible quand on sait les tensions extrêmes qu'engendre le nucléaire militaire aujourd'hui. D'anciens Ministres de la Défense, d'anciens généraux, supplient la France de signer ce Traité. Mais aussi la Croix Rouge Internationale* qui sait mieux que quiconque qu'en cas de guerre nucléaire, elle sera totalement incapable d'apporter son aide aux victimes des atroces radiations...

➢ Comme ce fut le cas pour les Armes Chimiques et Bactériologiques, seul un Traité International peut mettre fin aux menaces de guerre nucléaire. ➢ Ce nouveau porte-avions, bien au contraire, augmentera les risques d'utilisation du nucléaire militaire. Il pourra en effet emporter à son bord des missiles nucléaires et permettra d'effectuer une "frappe d'avertissement", avec une arme nucléaire de 20 fois la puissance de la bombe larguée sur Hiroshima !

Autrement dit, la doctrine de dissuasion française basée soit disant sur le « non emploi » est morte et prévoit dorénavant clairement l'utilisation effective de bombes nucléaires !... Glaçant.

Nombreux sont les observateurs qui considèrent par ailleurs que la France ne parviendra pas à redresser son système de santé tant qu'elle laissera engloutir des milliards dans son arsenal nucléaire. De 2019 à 2025 nous allons dépenser 37 milliards d'euros rien que pour la bombe atomique alors même que nul ne peut en prouver l'utilité et que, de plus en plus nombreux sont ceux qui la considèrent comme une nouvelle et dangereuse Ligne Maginot.

3 - Votre responsabilité de Parlementaire ; ne rien dire, c'est soutenir :

On le sait, en France, ni le nucléaire civil, ni le nucléaire militaire, n'ont jamais fait l'objet de véritables débats démocratiques. L'Omerta perdure... C'est ainsi que depuis 2017, malgré leurs multiples demandes, la Commission de la Défense n'a toujours pas auditionné les experts de ICAN France [3] pour une présentation et un débat sur le fameux TIAN !...

Or, les conséquences de ces décisions sont d'une importance telle pour nous-mêmes et les générations futures, qu'en tant que Parlementaire, vous ne pouvez rester sans vous prononcer sur les récentes déclarations du Président.

C'est pourquoi, nous vous adressons le questionnaire ci-dessous qui a vocation à être publié.

Pour cette raison, nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse au plus tard pour le dimanche 10 Janvier.

Bien entendu, nous nous tenons à votre disposition pour tout échange ou tout complément d'information. contact@sdntregor22.lautre.net 06-86-22-58-88

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame la Sénatrice, l'expression de nos plus sincères salutations.

Pour Sortir du Nucléaire Trégor, le Président, Laurent LINTANF

De nombreuses Villes du monde entier appellent à signer ce Traité :

➢ En France, la 1re d'entre elles est la Ville de Paris.

➢ Dans les Côtes d'Armor, c'est la Ville de Lannion.

QUESTIONNAIRE TRANSMIS AUX PARLEMENTAIRES

QUESTION 1

Malgré le fiasco de l'EPR de Flamanville et malgré les différents scénarios de transition énergétique « non-nucléaires » de l'Institut Négawatt, de l'ADEME, et du CIRED, le Président de la République envisage la création de 6 nouveaux EPR.

➢ **Vous-même, en tant que Parlementaire, êtes-vous favorable à ce projet ?**

QUESTION 2

En pleine crise climatique, sanitaire et sociale, le Président de la République prévoit la construction d'un nouveau porte-avions nucléaire qui permettra l'utilisation effective de l'arme nucléaire.

➢ **Vous-même, en tant que Parlementaire, êtes-vous favorable à ce projet ?**

QUESTION 3

Le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires entrera en vigueur le 22 Janvier 2021. En refusant de le signer, la France se retrouvera dans le camp des États qui ne respectent pas le Droit International.

Ce Traité est soutenu, entre autres, par Paul QUILES : ancien Ministre de la Défense Nationale, Hervé

MORIN : ancien Ministre de la Défense Nationale, Nicolas HULOT : ancien Ministre de l'Écologie, le Général LENNE : ancien Directeur de l'enseignement à l'École de Guerre, le Général NORLAIN ancien pilote de l'armée de l'air, mais aussi par le Pape FRANCOIS, ainsi que la Croix Rouge Internationale.

➢ **Vous-même, en tant que Parlementaire, êtes-vous favorable à la signature de ce Traité de l'ONU par la France ?**

Notes

[1] Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement

[2] Traité International pour l'Interdiction des Armes Nucléaires

[3] Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires. ICAN a été l'un des principaux artisans du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires et, pour cette raison, a obtenu le Prix Nobel de la Paix 2017. Pas moins de 86 États ont d'ores et déjà ratifié ce Traité : Autriche, Irlande, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud, etc.